

NOTICE

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

Zerofen vet. 40 mg/g, poudre orale pour porcs

2. Composition

Chaque mL contient :

Substance active:

Fenbendazole 40 mg/g

Excipient:

Lactose Monohydrate 960 mg/g
Poudre blanche à blanc cassé

3. Espèces cibles

Porcs, à partir de l'âge du sevrage.

4. Indications d'utilisation

Zerofen vet. est un anthelminthique à large spectre pour le traitement des porcins infestés avec des nématodes du tract gastro-intestinal :

Les vers rouges d'estomac : *Hyostromylus rubidus* (stades matures et immatures),

Les vers nodulaires : *Oesophagostomum* spp. (stades matures et immatures),

Les ascarides porcins : *Ascaris suum* (stades matures).

5. Contre-indications

Aucune connue.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Les pratiques suivantes doivent être scrupuleusement évitées, car elles augmentent le risque de développement de résistance et peuvent entraîner une inefficacité du traitement :

- L'utilisation trop fréquente et répétée d'anthelminthiques de la même classe sur une durée prolongée.
- Le sous-dosage, qui peut être dû à une sous-estimation du poids vif, à une mauvaise administration du médicament vétérinaire ou à l'absence d'étalonnage du dispositif doseur (le cas échéant).

Les cas cliniques suspectés de résistance aux anthelminthiques doivent faire l'objet d'études complémentaires au moyen de tests appropriés (test de réduction d'excrétion des œufs dans les matières fécales, par exemple). Lorsque les résultats du ou des tests suggèrent fortement une résistance à un anthelminthique particulier, il conviendra d'utiliser un anthelminthique d'une autre classe pharmacologique et doté d'un mode d'action différent.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'intolérance au lactose est observée chez les animaux qui ne possèdent pas l'enzyme intestinale lactase, ce qui peut entraîner des diarrhées, une gêne abdominale, une distension et des flatulences. L'utilisation fréquente et répétée de benzimidazoles peut développer des résistances.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue au fenbendazole doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Le contact direct avec la peau et l'inhalation du produit doivent être évités à cause d'une possibilité de sensibilisation ou d'une dermatite de contact. Utiliser des vêtements protecteurs appropriés, des gants de caoutchouc et des masques anti-poussières. Se laver les mains après la manipulation de l'aliment fini. Le médicament vétérinaire est nocif s'il est avalé.

Gestation :

Les benzimidazoles pouvant avoir des effets embryotoxiques, il est recommandé d'en restreindre l'utilisation au cours des premiers stades de la gestation.

7. Effets indésirables

Porcs :

Voir la section 6.

Il est important de signaler les événements indésirables. Il permet de surveiller en permanence la sécurité d'un produit. Si vous remarquez des effets secondaires, même s'ils ne sont pas déjà mentionnés dans cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas fonctionné, veuillez contacter, en premier lieu, votre vétérinaire. Vous pouvez également signaler tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou via votre système national de notification :

www.notifieruneffetindesirable-animaux.be/

ou mail: adversedrugreactions_vet@fagg

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Zerofen vet. est uniquement destiné à usage orale, à mélanger dans l'aliment.

La dose d'utilisation normale est de 5 mg fenbendazole par kg de poids corporel, administré en une seule dose, ce qui correspond à 1,2 g de poudre par 10 kg de poids corporel.

Des balances étalonnées devraient être utilisées pour un dosage de quantités précises et exactes. Afin de garantir l'administration d'une dose correcte, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

Pour le traitement de porcs individuels dans les fermes où seul nombre restreint de porcs doivent recevoir le médicament.

Il convient de vérifier que la dose calculée a été complètement absorbée par les animaux. Il y a lieu de prendre en compte les porcs dont la consommation alimentaire journalière est réduite ou restreinte.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Zerofen vet. n'est pas destiné à la fabrication d'aliment médicamenteux et ne doit pas être administré dans l'eau de boisson.

Le médicament vétérinaire doit être parfaitement mélangé jusqu'à obtenir un mélange homogène et stable.

10. Temps d'attente

Viande et abats: 3 jours.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient soigneusement fermé.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le récipient après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Les médicaments ne doivent pas être éliminés avec les eaux usées ou les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

Présentations : 500 g, 1 kg, 2,5 kg, 5 kg et 10 kg.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mai 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,
Dublin Road,
Loughrea,
Co. Galway,

Ireland

Telephone: +353 (0)91 841788

vetpharmacoviggroup@chanellegroup.ie

Représentants locaux et coordonnées pour signaler les effets indésirables suspectés :

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.